AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-217203595-20230605-2023036-DE en date du 01/08/2023 ; REFERENCE ACTE : 2023036

Commune

De

TORCE EN VALLEE

Délibérations Du Conseil Municipal

Date de convocation 1^{er} juin 2023 Date d'affichage 1^{er} juin 2023

L'an deux mil vingt-trois,

Le 5 juin à vingt heures précises,

Le Conseil municipal légalement convoqué le 1er juin deux mil vingt-trois s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de

Monsieur Jean-Michel ROYER, maire.

En exercice 15
Présents 9
Votants 11

Étaient présents : Jean-Michel ROYER, Laurent GUILLET, Céline MATHÉ, Denis DEBELLE, Aurélie HOUDAYER, Maryse BESNIER, Joël DAVID, Yves GICQUEL, Vincent GUILLERME.

Absents et excusés : Émilie LOPES, Annick CUISNIER, Michel CHADUTEAU

Émilie LOPES donne pouvoir à Jean-Michel ROYER pour voter en ses lieu et place. Annick CUISNIER donne pouvoir à Yves GICQUEL pour voter en ses lieu et place.

Absents : Pascaline LEGENDRE, Olivier LE CORF, Aurélia BUTET.

Le président a dénombré neuf conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée par l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

Selon les dispositions de l'article L.2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, *Denis DEBELLE* remplit les fonctions de secrétaire de séance.

CESSION DU CAMION DU SERVICE TECHNIQUE 2023 - 036

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que le 6 Avril dernier, notre véhicule Boxer était refusé au contrôle technique. Compte tenu de l'état de vétusté dudit véhicule, nous avons préféré nous mettre en recherche d'un nouveau camion, plus adapté aux besoins du service.

Le choix s'est orienté vers un Renault Traffic de 2015 avec 103 000 km pour un montant de 15 800 € Lors de la négociation avec le vendeur local qui est en charge de son entretien, une offre de 1 000 € de reprise a été faite à la commune.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de bien vouloir l'autoriser à accepter l'offre d'un montant de 1000 € pour la reprise du Camion Boxer du service technique.

Après délibération, le Conseil municipal, par le vote à main levée à l'unanimité :

AUTORISE Monsieur le Maire ou son adjoint à vendre de Camion Boxer pour un montant de 1 000 euros. **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son adjoint à signer tout document se rapportant à ce dossier.

ait et délition en sance publique les jours, mois et an que dits,
Pour copie conforme,

Le Maire, Jean-Michel ROYER